

Gestion du personnel – addendum

Accroissement temporaire d'activité (direction du développement et de la gestion territorialisée)

En lien avec la montée en charge du Programme d'actions de prévention des inondations (PAPI) des vals de Loire dans la Nièvre, le Cher et le Giennois, la reprise du portage du PAPI de Montluçon, l'émergence de PAPI sur le Loir, le Cher (Cher amont, Cher médian et aval), voire la Loire amont et d'autres territoires le cas échéant, il est proposé, avant le remplacement de droit pendant le congé maternité de la chargée d'opération qui occupe le poste actuellement (prévu à compter du 4 juillet 2021) afin d'absorber le surcroît de travail et de permettre également un tuilage sur ses missions, le recrutement pour six mois (éventuellement renouvelable pour la même durée) d'un agent de catégorie B (technicien principal de seconde classe) à compter du 15 avril 2021.

Il est proposé au Comité Syndical d'approuver la délibération correspondante.